











Solutions innovantes en revêtements de surface et fils de haute technologie

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

calculé par CSP, sur l'année civile 2021

La méthode de calcul de cet indicateur nécessite de répartir les effectifs par CSP, par tranche d'âge, et par genre. Les groupes ne comportant pas au moins 3 femmes et 3 hommes ne doivent pas être retenus pour le calcul. Cela amène à avoir un effectif pouvant être pris en compte de 38%. Or, si le total des effectifs pouvant être pris en compte est inférieur à 40% des effectifs totaux, l'indicateur et l'index ne sont pas calculables.

non calculal	
non calculat	ble
35 / 35	
non calculal	ble
0 / 10	
index 35/45	
	non calculated of 10

Le nombre maximum de points pouvant être obtenus étant inférieur à 75, l'index global ne peut être calculé.

> Note de l'index global 2021 : non calculable

Aucun retour de congé maternité n'ayant eu lieu au cours de la période de référence, l'indicateur n'est pas calculable.